

Nos constructions scolaires

Autor(en): **Simonet, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos constructions scolaires

I. Ecoles primaires

Durant l'année 1963, de nombreuses communes ou des cercles scolaires ont procédé à des réalisations dans le domaine de la construction scolaire.

Ici on a modernisé le mobilier ou le matériel ; là on a rendu plus confortables, plus salubres parfois, la salle de classe ou l'appartement du maître ; ailleurs, on a installé le chauffage central ou la salle de bain.

Quelques nouvelles écoles ont été inaugurées ; d'autres sont actuellement en construction, tandis qu'une dizaine d'avant-projets pour l'édification d'écoles neuves ont été présentés à la Direction de l'Instruction publique.

Nous voudrions signaler toutes les communes qui ont consenti à des sacrifices parfois considérables du fait de ces améliorations. L'énumération complète en serait trop longue ; nous risquerions, d'autre part, de commettre des oublis.

C'est pourquoi nous ne mentionnons que les cercles scolaires auxquels, en 1963, le Conseil d'Etat a accordé une subvention sur proposition de la Direction de l'Instruction publique.

Les voici :

Estavannens	La Tour-de-Trême
Bas-Vully	Lossy-Formangueires
Ponthaux-Nierlet-les-Bois	La Corbaz-Cormagens
St. Ursen	Alterswil
Fribourg	Ecuvillens
Schmitten	Torny-le-Grand
Berg-Schmitten, fr. öff. Sch.	Rueyres-les-Prés
Villargiroud	Berlens-La Neirigue
Villarlod	Courtion-Misery-Corsalettes
Villariaz	Villars-sur-Glâne

Les subventions accordées atteignent le montant total de Fr. 609 042.20.

II. Ecoles secondaires

La nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, en prévoyant une participation de l'Etat de 50% pour les constructions, a donné une impulsion nouvelle au développement des écoles secondaires. De nouvelles cons-

tructions sont actuellement en chantier à Fribourg et Guin, tandis que Châtel-Saint-Denis procède à des transformations de l'école existante. Des projets sont à l'étude à Bulle, Wünnewil, Planfayon et Cormondes.

Les engagements actuels de l'Etat pour les constructions de Fribourg, Guin et Châtel, se montent à 3 257 960 fr.

P. SIMONET

Réunions de Parents

La collaboration, tellement souhaitable, entre l'école et la famille, beaucoup ont expérimenté combien elle est facilitée par des réunions régulières de parents d'élèves. Mais tout directeur d'école, tout instituteur, tout curé qui a pris l'initiative d'en organiser vous dira aussi combien l'entreprise en est délicate. Un rien les fait tourner bien ou mal. Tantôt tout le monde parle et l'on se perd en bavardage, tantôt l'assistance reste bouche cousue. On risque de se répéter et d'ennuyer son auditoire. Comment s'y prendre pour animer et maintenir vivantes ces rencontres ?

Nous pensons intéresser ceux que la question préoccupe en signalant une expérience française dans ce domaine, celle des « Cercles de famille ». Elle a mis au point, nous semble-t-il, les éléments essentiels d'une « technique » d'organisation de ces réunions.

Le but étant de créer et de maintenir des contacts réguliers, de susciter et d'alimenter à longueur d'année des échanges, des apports mutuels entre les parents et les autres éducateurs, une seule personne ne saurait suffire à assurer le succès de l'entreprise. Le moyen est donc de mettre sur pied une équipe de responsables, qui soit bien structurée. L'expérience des réunions de parents, lucidement analysée, a permis de distinguer quatre fonctions et invite à les confier à quatre personnes différentes, dont trois au moins assurent leur concours permanent.

Il y a d'abord *le responsable du cercle*. Il doit être le lien vivant entre les familles et l'école. C'est lui qui prospecte et détecte, de part et d'autre, les questions qui posent un problème, font difficulté, risquent de perturber le climat éducatif et méritent donc d'être débattues en commun. Agent de liaison, il est aussi l'agent de continuité qui veille au fonctionnement régulier du cercle.

En second lieu, pour chaque question retenue, on choisit un *responsable de la question*. On le choisira naturellement en fonction de ses compétences sur la question, et ce ne sera pas le même pour tous les thèmes d'étude. Par là est introduit un facteur de variété dans les réunions, en même temps que sont assurées les chances que la discussion soit solidement